

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO

R 1572

THÉ

PRÉPARATION D'UN ÉCHANTILLON PULVÉRISÉ
DE TENEUR EN MATIÈRE SÈCHE CONNUE

1^{ère} ÉDITION

Août 1970

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 1572, *Thé – Préparation d'un échantillon pulvérisé de teneur en matière sèche connue*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*, dont le Secrétariat est assuré par le Magyar Szabványügyi Hivatal (MSZH).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption du Projet de Recommandation ISO N° 1572 qui fut soumis, en juillet 1968, à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	R.A.U.
Australie	Hongrie	Roumanie
Brésil	Inde	Royaume-Uni
Ceylan	Iran	Tchécoslovaquie
Chili	Israël	Thaïlande
Colombie	Pays-Bas	Turquie
Corée, Rép. de	Pologne	U.R.S.S.
Espagne	Portugal	

Le Comité Membre suivant se déclara opposé à l'approbation du Projet :

U.S.A.

Ce Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

THÉ

**PRÉPARATION D'UN ÉCHANTILLON PULVÉRISÉ
DE TENEUR EN MATIÈRE SÈCHE CONNUE****1. OBJET**

La présente Recommandation ISO décrit une méthode de préparation et de détermination de la teneur en matière sèche d'un échantillon pulvérisé de thé, en vue de déterminations analytiques pour lesquelles il est nécessaire d'exprimer le résultat *sur sec*.

2. DÉFINITION

On entend par *matière sèche* la matière restant lorsqu'un échantillon pulvérisé du produit est chauffé jusqu'à masse constante dans les conditions décrites.

3. PRINCIPE

Broyage de l'échantillon et détermination de la teneur en matière sèche de l'échantillon pulvérisé par chauffage d'une prise d'essai à l'étuve à 103 ± 2 °C jusqu'à masse constante.

4. APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, et notamment

4.1 Broyeur

- construit en matière n'absorbant pas l'humidité,
- facile à nettoyer et présentant un espace mort aussi faible que possible,
- réglé pour obtenir des particules susceptibles de passer complètement à travers un tamis de 500 μm d'ouverture de maille*.

4.2 Récipient pour échantillon, étanche, propre, sec, en verre ou en une autre matière appropriée n'ayant aucune action sur l'échantillon, et de contenance telle qu'il puisse être presque complètement rempli par l'échantillon pulvérisé.

4.3 Capsule de pesée, forme basse, munie d'un couvercle ajusté.

4.4 Etuve à température constante, réglée à 103 ± 2 °C.

4.5 Dessiccateur garni d'un déshydratant efficace.

4.6 Balance analytique.

5. PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON PULVÉRISÉ

A l'aide du broyeur (4.1) broyer une petite quantité de l'échantillon et la rejeter, puis broyer rapidement une quantité légèrement supérieure à celle nécessaire pour les essais spécifiés et pour la détermination de la teneur en matière sèche.

Si, en raison d'une teneur en eau trop élevée, il n'est pas possible de réaliser un broyage tel qu'il est défini au paragraphe 4.1, il est alors nécessaire de présécher la partie de l'échantillon à broyer en l'introduisant dans l'étuve jusqu'à siccité suffisante. Laisser refroidir et procéder au broyage.

Transvaser le produit broyé dans le récipient pour échantillon (4.2), préalablement séché et le fermer immédiatement.

* Voir Recommandation ISO/R 565, Toiles métalliques et tôles perforées dans les tamis de contrôle - Dimensions nominales des ouvertures.